



AVIS DE MODIFICATION D'UN CONTRAT D'OCCUPATION TEMPORAIRE DU DOMAINE PUBLIC DE SNCF GARES & CONNEXIONS

Gare de Paris Gare du Nord (75010)

La convention d'occupation signée le 9/10/2024 entre SNCF Gares & Connexions et la société Laura TODD pour une durée de 7 ans, pour l'occupation d'un emplacement commercial dédié à/aux activité(s) listé(es) ci-après a fait l'objet de l'avenant n° 2 signé en date du 13/10/2026.

une activité principale de « Pause sucrée/ gourmande » et une activité accessoire de « Vente de boissons chaudes et froides »

Cet avenant, dont l'objet est de permettre l'ajout d'une offre salée à l'activité, peut être consulté, dans le respect des secrets protégés par la loi, auprès de la société Retail & Connexions – 16, avenue d'Ivry – 75013 PARIS.

Cet avenant peut faire l'objet d'un recours contentieux dans un délai de deux (2) mois à compter de la publication du présent avis, auprès du tribunal administratif de Paris.